

Gîte 2 personnes   
35 m<sup>2</sup>

Gîte 3 personnes   
70 m<sup>2</sup>

Gîte 6 personnes   
140 m<sup>2</sup>

**Entre les propriétaires :** Laure et Jean-Pierre KUNTZMANN - Route de Maussane - D 33A - 13990 FONTVIEILLE

**Et le locataire :**

Mr et Mme .....

Adresse .....

Tél. .... Mail .....

Nbre personnes..... Pour la période du..... au..... N° semaine.....

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 :** Le montant de la location est fixé à la somme de : *(en toutes lettres)* .....

**La taxe de séjour doit être réglée en fin de location avec la consommation d'électricité.**

Il est convenu qu'un état des lieux sera effectué en début et en fin de séjour.

Le locataire doit, dès son arrivée, prendre connaissance de l'inventaire qui lui sera remis. Il doit signaler au propriétaire, dans les 24 h. suivant son arrivée, les objets manquants ou détériorés. Il supportera les frais de casse par négligence, le mauvais entretien ou la mauvaise utilisation des dites installations. Toute perte ou dégâts donnera lieu à indemnisation. Le locataire réserve la location en versant un acompte de 50 % du prix de la location. Le solde sera versé lors de la remise des clés, à l'arrivée.

**Article 2 :** Toute annulation doit être notifiée 1 mois avant la date de la location, par courrier avec accusé de réception. 10 % du montant de l'acompte sera gardé pour frais de gestion.

**Article 3 :** L'arrivée du locataire ne peut se faire avant 17 heures. Ce dernier devra prévenir en cas d'arrivée tardive. Les lieux devront être libérés avant 10 heures.

**Article 4 :** La caution de **300 euros** sera remise à l'arrivée et restituée sous huit jours après le départ du locataire.

**Article 5 :** Le locataire doit souscrire un contrat d'assurances type « Villégiature multirisques habitation » habituellement donné gratuitement par votre compagnie d'assurances. Il devra être présenté lors de votre arrivée.

**Article 6 :** La propreté du gîte doit être laissée dans le même état que lors de votre arrivée (sinon 50 euros vous seront facturés pour le nettoyage).

**Article 7 :** WIFI gratuite. Usage dans le respect de la loi française.

**Article 8 :** Le locataire prends connaissance des conditions de location, appose sa signature au bas du présent contrat, le retourne au propriétaire accompagné d'un chèque du montant de l'acompte .....

**Relevé d'Identité Bancaire / IBAN**

Références nationales :

Domiciliation : **CRÉDIT LYONNAIS**

Banque **30002** / Indicatif **2885**

N° Compte **0000013120H** / Clé **27**

Références internationales :

IBAN : **FR 03 3000 2028 8500 0001 3120 H27**

BIC : **CRLYFRPP**

**Titulaire du compte :**

Mr ou Mme KUNTZMANN

Mas Massacan DEP 33 A

Route de St-Jean

13990 FONTVIEILLE

**Tél. (33) 04 90 54 70 73 / Port. (33) 06 71 72 82 79 - masmanon@aol.com - 43°44'46.2'' N / 4°42'54.9'' E**

Je soussigné : *(nom du locataire)* .....

Déclare agréer les termes du présent contrat après en avoir pris connaissance.

**SIGNATURE**

*(précédée de la mention Lu et approuvé)*

Fait à : ..... le : .....